

LAURÉATS 2021 du FONDS AVENIR BIO Structuration des filières biologiques françaises





Principale région concernée : **Occitanie**



Bassins de production

Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- → Sécurise les débouchés des productions issues des grandes cultures
- → Sécurise les approvisionnements en alimentation animale
- → Impacts importants sur le développement des surfaces et volumes en bio
- → Volet partenarial développé

Doter la filière alimentation animale d'un outil industriel performant

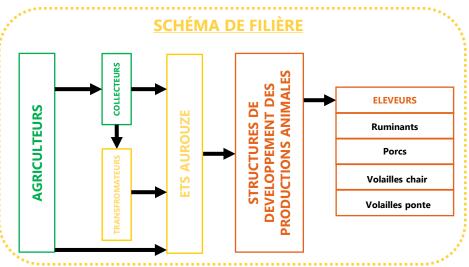
Dans un contexte de forte progression des surfaces en grandes cultures biologiques en France, Ets Aurouze souhaite mettre en place une usine de production d'aliments bio pour :

- Être en adéquation avec les ambitions de développement en volume, en gammes de produits et en performance économique,
- Satisfaire les exigences en matière d'hygiène, de sécurité alimentaire, de traçabilité, d'environnement et de sécurité des travailleurs,
- Réduire l'empreinte carbone des aliments bio fabriqués (optimisation logistique, amélioration des performances énergétiques),
- Valoriser un panel élargi de matières premières biologiques et optimiser le prix de revient des formules.

Le projet se déroulera du 31 aout 2021 au 31 décembre 2023

Le porteur de projet : Ets Aurouze

Partenaires associés: Agribio Union, Arterris, Sojalim, Oléosyn bio, Terrial, Euro phyto, Proxiel, Sanders, Avril, RAGT, SCIC Graines Equitables ...



Le projet, d'un montant total d'investissements de 2,1 millions d'€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 687 745 €. Un cofinancement de 162 798 € sera également sollicité auprès de la Région Occitanie.



